



# PROCÉDURES DE REINSCRIPTION

## Rentrée 2018 – 2019

*Pour les différentes procédures indiquées ci-dessous, vous devez vous munir de :*

- votre numéro d'étudiant, (*inscrit sur votre carte d'étudiant Lyon 3*)
- vos relevés de notes (*à joindre ultérieurement si vous ne les avez pas en votre possession*)

<b>1) S'inscrire dans l'année supérieure au Campus à Bourg .....</b>	<b>2</b>
<b>2) Redoubler au Campus de Bourg.....</b>	<b>2</b>
<b>3) S'inscrire dans l'année supérieure à Lyon .....</b>	<b>2</b>
LICENCE MSH .....	2
LICENCE DROIT .....	3
LICENCE HISTOIRE .....	3
<b>4) Redoubler à Lyon.....</b>	<b>3</b>
LICENCE MSH .....	3
LICENCE DROIT .....	4
LICENCE HISTOIRE .....	4

## **1) Procédure pour s'inscrire dans l'année supérieure au Campus à Bourg**

*A partir de juillet vous devrez effectuer votre réinscription sur le portail d'inscription de Lyon 3. A cette fin vous recevrez un mail sur votre boîte universitaire.*

- Accès portail inscriptions de Lyon 3 à partir du 10 juillet via le lien <https://webinscription.univ-lyon3.fr/>
- A l'issue de votre inscription les pièces justificatives seront à envoyer directement à Lyon, comme indiqué sur votre feuillet récapitulatif.

## **2) Procédure pour redoubler au Campus de Bourg**

*Si vous êtes étudiant(e) en licence MSH et redoublant(e) pour la rentrée, avant d'effectuer la procédure ci-dessous, vous devrez rencontrer un enseignant lors d'un tutorat pédagogique. Une information vous sera envoyée courant juin suite aux délibérations.*

- Accès portail inscriptions de Lyon 3 à partir du 10 juillet via le lien <https://webinscription.univ-lyon3.fr/>
- A l'issue de votre inscription les pièces justificatives seront à envoyer directement à Lyon, comme indiqué sur votre feuillet récapitulatif.

## **3) Procédure pour s'inscrire dans l'année supérieure à Lyon**

### **LICENCE MSH**

Les étudiants de licence MSH 1ère et 2ème année du CAMPUS DE BOURG qui souhaitent s'inscrire dans l'année supérieure à Lyon doivent passer par le portail candidature sur le site de Lyon 3.

- Accès portail candidature de Lyon 3 entre le 11 mai et le 8 juin via le lien [https://applications.univ-lyon3.fr/VAE/PC/PC\\_ang\\_fr.aspx](https://applications.univ-lyon3.fr/VAE/PC/PC_ang_fr.aspx)
- A l'issue de la procédure les pièces justificatives seront à envoyer directement à Lyon, comme indiqué sur votre dossier.

## **LICENCE DROIT**

Les étudiants de licence de droit 1ère et 2ème année du CAMPUS DE BOURG qui souhaitent s'inscrire dans l'année supérieure à Lyon doivent passer par le portail candidature de Lyon 3.

- Accès portail candidature de Lyon 3 entre le 1er juin et le 20 juillet via le lien [https://applications.univ-lyon3.fr/VAE/PC/PC\\_ang\\_fr.aspx](https://applications.univ-lyon3.fr/VAE/PC/PC_ang_fr.aspx)
- A l'issue de la procédure les pièces justificatives seront à envoyer directement à Lyon, comme indiqué sur votre dossier.

## **LICENCE HISTOIRE**

Les étudiants de licence d'Histoire 1ère et 2ème année du CAMPUS DE BOURG qui souhaitent s'inscrire dans l'année supérieure à Lyon doivent passer par le portail candidatures de Lyon 3.

- Accès portail candidature de Lyon 3 entre le 7 mai et le 20 juin via le lien [https://applications.univ-lyon3.fr/VAE/PC/PC\\_ang\\_fr.aspx](https://applications.univ-lyon3.fr/VAE/PC/PC_ang_fr.aspx)
- A l'issue de la procédure les pièces justificatives seront à envoyer directement à Lyon, comme indiqué sur votre dossier.

## **4) Procédure pour redoubler à Lyon**

### **LICENCE MSH**

Les étudiants qui redoublent leur première année MSH et qui souhaitent se réinscrire à Lyon devront se renseigner au Campus de Bourg, auprès de Mme CHAPUIS.

Les étudiants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année souhaitant redoubler à Lyon doivent suivre la procédure ci-dessous :

- Accès portail candidature de Lyon 3 entre le 11 mai et le 8 juin via le lien [https://applications.univ-lyon3.fr/VAE/PC/PC\\_ang\\_fr.aspx](https://applications.univ-lyon3.fr/VAE/PC/PC_ang_fr.aspx)
- A l'issue de la procédure les pièces justificatives seront à envoyer directement à Lyon, comme indiqué sur votre dossier.

### **LICENCE DROIT**

- Les étudiants de 1ère, 2ème ou 3ème année souhaitant redoubler à Lyon devront compléter un document de transfert disponible auprès de Mme CHAPUIS.

### **LICENCE HISTOIRE**

- Les étudiants qui redoublent leur première année Histoire et qui souhaitent se réinscrire à Lyon devront déposer une lettre de motivation et leur relevé de notes auprès de Mme CHAPUIS. La demande sera ensuite soumise à l'accord du Doyen.

Les étudiants de 2ème et 3ème année souhaitant redoubler à Lyon doivent suivre la procédure ci-dessous :

- Accès portail candidature de Lyon 3 entre le 07 mai et le 20 juin via le lien [https://applications.univ-lyon3.fr/VAE/PC/PC\\_ang\\_fr.aspx](https://applications.univ-lyon3.fr/VAE/PC/PC_ang_fr.aspx)
- A l'issue de la procédure les pièces justificatives seront à envoyer directement à Lyon, comme indiqué sur votre dossier.